



## MODÈLE D'ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

Une fois que le conseil d'administration a pris les décisions clés, à savoir d'impliquer activement l'association pour la protection de l'enfance, de désigner une personne de référence pour cette thématique ainsi qu'une personne de confiance *qui n'est pas employée par l'association* (par exemple, le membre le plus âgé ou la mère/le père d'un des membres, ou éventuellement une personne connue de tous), et également un ou plusieurs membres du CA (à l'exception du président) en charge de la protection de l'enfance, il convient ensuite de faire signer à toutes les personnes impliquées un accord de confidentialité.

Toutes ces personnes doivent être placées sur un pied d'égalité en termes de droits et d'obligations. Ceci est valable pour la personne de confiance et pour la personne de référence en charge de la protection de l'enfance ainsi que pour tous les membres du CA car eux aussi peuvent potentiellement apprendre, dans le cadre de délibérations en CA, des données ou des informations confidentielles.

Pour les groupes de personnes suivants, il convient d'établir, de faire signer et d'archiver des accords de confidentialité:

- ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ POUR LA PERSONNE DE CONFIANCE DE L'ASSOCIATION
- ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ POUR LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE EN CHARGE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE AU CA
- ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ POUR UN OU PLUSIEURS MEMBRES DU CA





## ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ «PERSONNE DE CONFIANCE»

Je suis désigné-e par l'association \_\_\_\_\_ comme **personne de confiance en dehors de l'association** (par exemple le membre le plus âgé, la mère, le père d'un membre ou éventuellement une personne connue de tous) pour toutes les questions relatives à la protection de l'enfance. Cette fonction implique diverses tâches, parmi lesquelles:

- Réceptionner les extraits spéciaux de casier judiciaire, en vérifier le contenu puis les détruire ou les rendre à leur propriétaire.
- Traiter les signalements rapportant une atteinte à la personne ou un autre type d'incident.

Conscient-e de la grande valeur des droits de la personne et de l'importance de toute information apprise dans le cadre de mon activité, je m'engage par la présente à:

- Traiter de manière strictement confidentielle toutes les données individuelles d'une personne, identifiée ou qui peut être identifiée, découvertes dans le cadre de ma fonction décrite ci-dessus et à ne pas communiquer ces données à des tiers.
- Traiter de manière strictement confidentielle toutes les informations découvertes dans le cadre de ma fonction décrite ci-dessus, comme notamment les mentions de quelque nature que ce soit figurant sur l'extrait spécial de casier judiciaire ou un exposé de faits de quelque nature que ce soit ou encore l'absence de mention, et à ne communiquer sous aucun prétexte ces informations à des tiers, ni partiellement, ni intégralement, ni en divulguant des noms, ni de façon anonyme.

Dans cet accord, on entend par «tiers» toutes les personnes et les institutions, sauf:

- les personnes impliquées, qui m'ont confié des données ou des informations
- les membres du CA
- la personne de référence en charge de la protection de l'enfance de ma fédération sportive compétente, si le CA de l'association l'a expressément autorisé.
- les autorités judiciaires publiques comme la police ou le parquet.

En cas de doute sur le statut d'une personne (un tiers ou un ayant droit), je m'engage à prendre contact avec la personne de référence en charge de la protection de l'enfance désignée par le CA \_\_\_\_\_ avant de transmettre la moindre donnée ou information.

Nom, prénom, fonction: \_\_\_\_\_

Lieu et date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_



## ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ «PERSONNE DE RÉFÉRENCE POUR L'ASSOCIATION»

Je suis désigné-e par l'association \_\_\_\_\_ comme **personne de référence** (au niveau de l'association) pour toutes les questions relatives à la protection de l'enfance. Cette fonction implique diverses tâches, parmi lesquelles:

- Réceptionner les extraits spéciaux de casier judiciaire, en vérifier le contenu puis les détruire ou les rendre à leur propriétaire.
- Traiter les signalements rapportant une atteinte à la personne ou un autre type d'incident.

Conscient-e de la grande valeur des droits de la personne et de l'importance de toute information apprise dans le cadre de mon activité, je m'engage par la présente à:

- Traiter de manière strictement confidentielle toutes les données individuelles d'une personne, identifiée ou qui peut être identifiée, découvertes dans le cadre de ma fonction décrite ci-dessus et à ne pas communiquer ces données à des tiers.
- Traiter de manière strictement confidentielle toutes les informations découvertes dans le cadre de ma fonction décrite ci-dessus, comme notamment les mentions de quelque nature que ce soit figurant sur l'extrait spécial de casier judiciaire ou un exposé de faits de quelque nature que ce soit ou encore l'absence de mention, et à ne communiquer sous aucun prétexte ces informations à des tiers, ni partiellement, ni intégralement, ni en divulguant des noms, ni de façon anonyme.

Dans cet accord, on entend par «tiers» toutes les personnes et les institutions sauf:

- les personnes impliquées, qui m'ont confiées des données ou des informations
- les membres du CA
- la personne de référence pour la protection de l'enfance de ma fédération sportive compétente, si le CA de l'association l'a expressément autorisé.
- Les autorités judiciaires publiques comme la police ou le parquet.

En cas de doute sur le statut d'une personne (un tiers ou un ayant droit), je m'engage à prendre contact avec la personne de référence en charge de la protection de l'enfance désignée par le CA \_\_\_\_\_ avant de transmettre la moindre donnée ou information.

Nom, prénom, fonction: \_\_\_\_\_

Lieu et date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_



## ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ «PERSONNE DE RÉFÉRENCE POUR LE CA»

Je suis désignée par l'association \_\_\_\_\_ comme **personne de référence du CA** (parmi tous ses membres à l'exception du président) pour toutes les questions relatives à la protection de l'enfance. Cette fonction implique diverses tâches, parmi lesquelles:

- Réceptionner les extraits spéciaux de casier judiciaire, en vérifier le contenu puis les détruire ou les rendre à leur propriétaire.
- Traiter les signalements rapportant une atteinte à la personne ou un autre type d'incident.

Conscient-e de la grande valeur des droits de la personne et de l'importance de toute information apprise dans le cadre de mon activité, je m'engage par la présente à:

- Traiter de manière strictement confidentielle toutes les données individuelles d'une personne, identifiée ou qui peut être identifiée, découvertes dans le cadre de ma fonction décrite ci-dessus et à ne pas communiquer ces données à des tiers.
- Traiter de manière strictement confidentielle toutes les informations découvertes dans le cadre de ma fonction décrite ci-dessus, comme notamment les mentions de quelque nature que ce soit figurant sur l'extrait spécial de casier judiciaire ou un exposé de faits de quelque nature que ce soit ou encore l'absence de mention, et à ne communiquer sous aucun prétexte ces informations à des tiers, ni partiellement, ni intégralement, ni en divulguant des noms, ni de façon anonyme.

Dans cet accord, on entend par «tiers» toutes les personnes et les institutions, sauf:

- les personnes impliquées, qui m'ont confiées des données ou des informations
- les membres du CA
- la personne de référence pour la protection de l'enfance de ma fédération sportive compétente, si le CA de l'association l'a expressément autorisé.
- les autorités judiciaires publiques comme la police ou le parquet.

En cas de doute sur le statut d'une personne (un tiers ou un ayant droit), je m'engage à prendre contact avec la personne de référence en charge la protection de l'enfance désignée par le CA, \_\_\_\_\_, avant de transmettre la moindre donnée ou information.

Nom, prénom, fonction: \_\_\_\_\_

Lieu et date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_